



## Sécurité routière : opération de sensibilisation destinée aux utilisateurs de 2 roues motorisés

En France, les motards représentent moins de 2 % du trafic mais 23 % des personnes tuées sur la route et 31 % des blessés hospitalisés, chiffres qui illustrent leur grande vulnérabilité.

Dans Paris, en 2018, **sur les 36 personnes ayant trouvé la mort dans un accident de la circulation, 13 étaient des utilisateurs de deux-roues motorisés (soit 36% des personnes tuées sur les routes parisiennes).**

A ces décès, il faut ajouter 347 blessés hospitalisés (soit 46,2 % des blessés hospitalisés tous usagers de la route confondus) et 2604 blessés légers (soit 47 % des blessés hospitalisés tous usagers de la route confondus).

Face à ce constat, la préfecture de Police organise place de la Concorde **le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 de 14 heures à 16 heures** une opération de sécurité routière dite « **Alternative à la sanction immédiate** ».

A cette occasion, **des policiers de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC)** seront mobilisés afin de **détecter les conducteurs de motocyclettes auteurs d'infractions à la conduite** (*circulation dans une voie réservée, changement de direction sans avertissement préalable, usage du téléphone, ligne blanche continue*) ou bien à **l'équipement obligatoire des motards** (*gants et casque homologués, gilet de haute visibilité*) **et d'inviter les contrevenants à suivre comme alternative à la sanction une sensibilisation aux risques routiers.**

Deux ateliers seront ainsi installés place de la Concorde :

- un premier sur les **comportements à risque** (*addictions alcool et stupéfiants*) et les conséquences d'un accident ;
- un second sur l'importance des équipements de **protection individuelle spécifiques**, obligatoires (*casque, gants*) ou fortement conseillés (*vêtements de protection et gilets airbag*); des déclenchements de ces gilets seront mis en scène afin de démontrer leur utilité.

Cette opération se déroulera en présence de M. Emmanuel BARBE, délégué interministériel à la sécurité routière, de Mme Françoise HARDY, chef de projet sécurité Routière de la préfecture de Police et de M. Pascal BESNIER, Vice-Procureur de Paris.

**Les journalistes désireux de réaliser un reportage sont priés de s'accréditer  
auprès du service presse de la préfecture de Police  
par téléphone au 01.53.71.28.73 ou par mail [ppcom@interieur.gouv.fr](mailto:ppcom@interieur.gouv.fr)**